

**Fondations du PES du CRIFCK - Réunion n°1**

**Jeudi 5 Novembre – Stade Fernand Sastre, Saint Maur**

Présents :

<b>Nb</b>	<b>NOM - Prénom</b>	<b>CLUB ou CDCK</b>	<b>Mission</b>
1	JOMIN Michel	CRIFCK	Président
2	LUCAS Henri	CRIFCK CDCK 77	Président Inter-commission sportive Président
3	TROUVE Gilbert	CDCK 95	Vice-président
4	BRETENOUX Pierre	Corbeil-Essonnes	Président
5	LE FLOC'H Frédéric	Corbeil-Essonnes	Bénévole
6	WISEUR Venceslas	Salarié du CRIFCK	Entraîneur du Pôle France Jeune-Espoirs
7	CHERY-DROUET Laurent	CDCK 94 USC Canoë - Kayak	Vice-président Président
8	DABLIN Stéphane	CRIFCK	Trésorier
9	HUVELIN Dominique	CK Vauréal	Bénévole
10	TROQUENET Damien	CKCF	Athlète de HN
11	FIEVEZ Julie	JEV	Bénévole entraîneur
12	PAOLETTI Philippe	JEV	Bénévole
13	SENECHAULT Jean-Michel	CKCF	Permanent entraîneur
14	SALIBA Marc	Salarié du CRIFCK Commission course en ligne	Président démissionnaire

<b>15</b>	<b>FERRER William</b>	<b>AS Mantes</b>	<b>Compétiteur</b>
<b>16</b>	<b>BEDEE Meddy</b>	<b>AS Mantes CDCK 78</b>	<b>Entraîneur - Compétiteur Permanent</b>
<b>17</b>	<b>MORENCY Eric</b>	<b>TCK</b>	<b>Président</b>
<b>18</b>	<b>CHARLAIGRE Charly</b>	<b>TCK</b>	<b>Permanent entraîneur</b>
<b>19</b>	<b>PERNET Albert</b>	<b>CRIFCK</b>	<b>CTS</b>

Excusés :

<b>1</b>	<b>WISEUR Serge</b>	<b>CK Lagny</b>	<b>Président</b>
<b>2</b>	<b>FOUGERON Julien</b>	<b>TCK</b>	<b>Permanent entraîneur</b>

Ordre du jour :

#### **20h45: Ouverture et Présentations**

Mot de bienvenue par Michel JOMIN, qui précise sa satisfaction quant à la diversité et la qualité de l'assistance et, mentionne l'importance des travaux qui vont être ouverts par cette première réunion.

Mot de bienvenue par Henri LUCAS, qui insiste sur la qualité et la rapidité des réponses qu'il va falloir apporter à l'évolution de l'organisation de la FHN de la FFCK.

Mot d'introduction d'Albert PERNET qui propose un tour de table de présentation rapide, qui positionne comme une opportunité cette évolution de la FHN : comme une possibilité offerte aux acteurs du Canoë Kayak de compétition en Île-de-France de bâtir un dispositif pertinent avec l'état des lieux de l'Île-de-France, ce à quoi la FHN répond imparfaitement.

Il introduit les deux documents qui sont présentés :

- le premier est une synthèse des informations délivrées par la direction technique de la FFCK lors de la journée d'information qui s'est déroulée pour la zone nord, à l'INSEP, le samedi 24 octobre 2009. Cette présentation ne reprend pas les stratégies qui avaient été présentées par les directeurs des équipes de France pour leurs disciplines respectives.

- le deuxième est un état des lieux synthétique non exhaustif du Canoë Kayak de compétition en Ile-de-France

- présentation générale du PES

Cf- annexe-1

- état des lieux du Canoë Kayak de compétition en île de France

Cf- annexe-2

### **21h30: échanges**

Toutes les personnes présentes sont intervenues à différents moments des échanges, une retranscription chronologique et nominative des débats n'est pas pertinente.

Les points qui ont été abordés sont :

1 - Demande de clarification sur les critères d'admission au niveau 2 (accès au haut niveau), qu'en effet l'annexe-1 ne détaille pas. Les critères des différents dispositifs du niveau 2 sont :

**> Club d'excellence : *Sur les 3 dernières années, avoir permis à au moins 3 athlètes d'accéder à une liste de haut niveau ou de progresser dans les catégories des dites listes. Le 1/3 des athlètes concernés devra être composé de sportives.***

**> Dispositif Régional d'excellence :**

**Cadrage :**

- *Plusieurs clubs identifiés de la région,*
- *Pilotage par une structure juridique identifiée,*
- *Réseau d'athlètes identifiés et licenciés aux clubs du dispositif,*
- *Responsable et entraîneurs identifiés,*

**Critères sur les 3 dernières années :**

***Dispositif comportant 2 clubs :***

***Avoir permis au moins à 4 athlètes d'accéder à la liste des SHN ou d'y progresser. Le 1/3 des athlètes concernés devra être composé de sportives.***

***A partir de 3 clubs 1 athlète supplémentaire par club dont 1/3 de sportive.***

***(Ex. Dispositif comprenant 5 clubs => Passage de 7 athlètes dont 2 filles sur les trois dernières années).***

**> Pôle Espoirs (les mêmes critères qu'un Club d'excellence) : *Sur les 3 dernières années, avoir permis à au moins 3 athlètes d'accéder à une liste de haut niveau ou de progresser dans les catégories des dites listes. Le 1/3 des athlètes concernés devra être composé de sportives.***

L'état des lieux de l'IDF fait apparaître que seul un dispositif de type pôle espoirs serait admissible.

**> Il semble utile de rappeler ici que les listes ministérielles se répartissent en deux catégories :**

- les listes d'athlètes de haut niveau (JEUNE, SENIOR et ELITE)
- la liste ESPOIRS (la liste Espoirs n'est pas une liste d'athlètes de haut niveau)

2 - Demande de clarification sur l'intérêt qu'il y a à être « labellisé » au niveau 2, L'action de la FFCK va à ce stade porter principalement sur la formation des cadres, l'admission au niveau 2 permettra leur repérage.

### Développement et formation des entraîneurs :

#### « Identification et animation du réseau des entraîneurs »

- **Rôle de la mission « Information, Performance, Recherche »,**
  - ⇒ **Centralisation et mutualisation des savoirs,**
  - ⇒ **Développement d'outils d'information (vidéo, Echos des Pôles...),**
  - ⇒ **Regroupements, colloques, actions de formation sur les Pôles,**
  - ⇒ **Participations aux actions des PF ou EQF,**

3 - échanges autour des difficultés, chroniques ou récentes :

- nos partenaires institutionnels commencent à intégrer la mise en place des PES, par ailleurs ils portent une attention grandissante sur la manière dont leurs fonds sont utilisés ; la conjoncture de crise entraîne des réductions générales des aides directes au sport alors que la volonté de poursuivre son soutien est réaffirmée, le plus souvent.

Ce contexte avec peu de visibilité (pas d'expérience de vécu du PES) inhibe un peu les projections.

- les problèmes de manque d'internat (qui semblent de plus en plus ne pas faire partie de la culture Francilienne), de défaut d'outils d'entraînement au quotidien (bassin d'eau vive), et de manque de couverture de l'Île de France au niveau des compétences sportives sont partagés.

- manque de disponibilité des sportifs (30-35h de cours, pas d'aménagements...) et des cadres (le plus gros de leur charge de travail n'est pas dédié au sport de compétition)

4 - la difficulté à réfléchir à un dispositif sans avoir de visibilité sur les moyens est relevée, il apparaît que la question de l'organisation du dispositif (pourrait-on mettre en place une organisation plus efficace que celle de l'IDF actuellement, à moyen égal... ?) pourrait être travaillée indépendamment des moyens disponibles (dont la pérennité est partiellement garantie avec nos partenaires, et qui nécessite plutôt un travail de communication, d'explication et de rigueur grandissante.)

5 - les mises en liste qui (en particulier pour la CEL) étaient plus garnies de franciliens il y a 10 ans et plus, étaient le reflet de culture et de savoir faire qui étaient présents, et qui ont disparu de ces clubs (l'aspiration rapide par les pôles espoirs et France des espoirs et jeunes est responsable de cette perte de savoir faire des cadres et dirigeants, à ce sujet on peut noter que les sportifs de course en ligne rejoignent plus volontiers les structures de la FHN). Garder plus longtemps les sportifs, leur permettre de poursuivre plus longtemps et plus loin leur progression au sein de leur club (formation des cadres, actions de qualité, mutualisations inter clubs, amélioration et ciblage de l'action des commissions sportives... idées innovantes ?), est le premier moyen de réintroduire les compétences au sein des clubs.

A ce moment des échanges, il a été relevé que des décalages importants existaient dans l'assemblée, sur la signification de « haut niveau ».

**> Il est utile de répéter ici les désignations des trois niveaux du PES que nous devons intégrer :**

- le haut niveau : c'est la préparation des podiums internationaux (le niveau 3)
- l'accès au haut niveau, échelon de la région et du Club (le niveau 2)
- l'accès à la compétition, l'échelon du Club et de la région (le niveau 1)

Conclusion :

Comme cela était prévisible, un consensus ne s'est pas dégagé et, aucune piste n'a pu être arrêtée. Cependant au travers des remarques et arguments énoncés, quelques idées commencent à prendre forme.

Un groupe de travail plus restreint que cette assemblée va être chargé de développer un ou plusieurs schémas qui pourront être présentés lors du séminaire du CRIFCK fin janvier 2010.

Collation prise en commun et clôture vers Minuit.